



**AN 2024  
24-008**

République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 7 février** à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

### **Présents :**

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

### **Absents ayant donné procuration :**

Mme Laurence DENAND, procuration à M. Didier JAHIER  
Mme Sophie PRIMAS, procuration à M. J Joël DANIEL,  
M. Olivier CATTELAÏN, procuration à Mme Virginie MEUNIER  
Mme Florence VARIN, procuration à M. Carlos SOARES  
M. Lionel LECLER, procuration à Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI,  
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Nathalie COLAS  
Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND  
Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, procuration à M. Guillaume BASSET  
M. Philippe GARCIA, procuration à Mme Denise AMBLARD

**Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

**M. Gilles LÉCOLE, élu intéressé à l'affaire, ne prend pas part aux débats ni au vote**

| <b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> | <b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b> |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 31/01/2024                      | En exercice 33                 |
|                                 | Présents 23                    |
| <b>DATE D’AFFICHAGE :</b>       | Votants 32                     |
| 31/01/2024                      |                                |

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2024 - SUBVENTION À AUBERGENVILLE  
INTÉGRATION FRATERNITÉ AFRICAINE (AIFA)**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217800291-20240207-DEL24\_008-D

Vu la demande de subvention présentée par Aubergenville Intégration Fraternité Africaine,

Considérant que les associations locales accomplissent des missions d'intérêt général et présentent en cela un intérêt pour l'ensemble des habitants de la Commune,

Considérant qu'à ce titre, les associations locales oeuvrant dans le domaine social, culturel ou sportif peuvent, en tant qu'organisme à but non lucratif, recevoir des aides financières de la Commune,

Considérant les besoins spécifiques de certaines associations, l'intensité de leur action sur le territoire communal, leur situation financière particulière et la qualité de leur programme d'activité prévisionnel pour 2024,

Considérant l'avis favorable et unanime de la commission des Finances du 1<sup>er</sup> février 2024,

Ayant entendu l'exposé de M. Thierry RIHOUEY, Adjoint au maire délégué aux Finances,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour, 1 élu ne prenant pas part au vote),**

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE** le versement d'une subvention de fonctionnement sur l'exercice 2024 de 500 € au profit d'Aubergenville Intégration Fraternité Africaine,
- **ARTICLE 2 : DIT** que les crédits correspondants seront inscrits sur la nature 65748, chapitre 65 du budget principal 2024,
- **ARTICLE 3 : INDIQUE** que le tableau des subventions sera publié en annexe du Budget Primitif 2024, conformément aux dispositions de la loi n°92-125 du 6 février 1992,
- **ARTICLE 4 : CONFIRME** que la présente délibération sera adressée à :
  - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
  - Madame le Comptable public.

*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*



Sylvia PADIOU,  
Secrétaire de séance

Gilles LÉCOLE  
Maire d'Aubergenville

